Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2008) **Heft:** 1783

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

demeuré libre, ouvert sur le lac, est précisément l'esplanade de Bellerive. On ne peut l'occuper (les opposants diront l'obstruer) sans restituer aux promeneurs non pas une simple compensation, mais une amélioration fondamentale, c'est-à-dire d'Ouchy à Vidy un cheminement longeant le lac sans obstacle.

Les aménagements nécessaires

Entre la capitainerie d'Ouchy et l'extrémité de la digue délimitant le bassin de la Sagrave et de la CGN, il est facile d'imaginer une passerelle amovible. L'exposé des motifs du Conseil d'Etat en chiffre le coût à un million, mais précise du même coup que cette

construction ne fait pas partie du projet. On peut imaginer ce parcours sur les digues et la jetée, qui serait une recréation de la situation d'avant les comblements, sous la forme d'une présentation de la vie du lac; tant l'exploitation des graviers que la navigation font partie de l'histoire de Lausanne et du Léman.

Mais l'obstacle majeur demeure les bains de Bellerive. C'est une des grandes réalisations de la première majorité rouge à Lausanne (1936-39). Mais ce bien (bain) public accorde un privilège contestable à ceux qui en jouissent. Compte tenu de la piscine à double bassin offerte aux usagers, seule une infime minorité désire nager dans le

lac même. Il ne serait pas trop contraignant que ces amateurs du large sortent et rentrent par un portail aménagé pour un contrôle automatique. Ainsi, par exemple, pourrait être conciliées plage clôturée et promenade piétonne.

Pour lever ces obstacles, il faut une volonté politique. Le référendum l'oblige à se manifester clairement. Avant que le débat ne s'ouvre, il est nécessaire que les Vaudois et les Lausannois, par un engagement des autorités responsables, sachent que le Musée des Beaux-Arts à Bellerive sera le relais d'un parcours piéton en bord de lac, ininterrompu, d'Ouchy à Vidy.